

Conditions générales de vente

Définitions

Toutes prestations prises entraînent l'acceptation des Conditions Générales de Vente qui suivent.

Le terme « Client » désigne la personne physique majeure à qui Pêche Evasion fournit une prestation de services d'encadrement et d'accompagnement, dans le cadre de la pêche de loisirs.

Le terme « Contrat » désigne le contrat conclu entre le Client et Pêche Evasion.

Le terme « Intervenant » désigne le professionnel, guide de pêche professionnel.

Le terme « Pêche Evasion » désigne l'entreprise individuelle, dont le siège social est situé 7 Route de Bien Y Vient 22370 Pléneuf Val André, et enregistré sous le numéro de Siret 529 715 005 00011.

Le terme « Site » désigne le site Internet www.guidedepechebretagne.fr, exploité par Pêche Evasion.

Objet du Contrat

Le Contrat détaille les droits et obligations respectifs de Pêche Evasion et de ses Clients dans le cadre de la vente et la réalisation de prestations de services d'encadrement et d'accompagnement d'activités dans le cadre de la pêche de loisirs.

Conditions générales de vente aux particuliers

Ces conditions générales de vente :

- détaillent les droits et obligations de Pêche Evasion et de ses Clients dans le cadre des prestations fournies par Pêche Evasion
- s'appliquent à tous les contrats conclus avec les Clients

Toute prestation accomplie Pêche Evasion implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente et déclare les accepter intégralement et sans réserve, dès lors qu'elles sont lisibles sur le site.

Toute condition contraire aux conditions générales de vente sera, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à Pêche Evasion quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Pêche Evasion met régulièrement à jour ses conditions générales de vente afin qu'elles correspondent au mieux aux attentes des Clients et à la législation en vigueur. Les conditions générales de vente qui s'appliqueront au Contrat du Client seront celles accessibles sur le Site. Ces dernières seront considérées comme ayant été approuvées par le Client, sans indication contraire communiquée par ce dernier dans un délai de deux (2) semaines.

Enfin, et pour renforcer les conditions générales des prestations organisées à bord du bateau un contrat sera à signer en plus des conditions générales décrites sur le site.

Le Client est autorisé à reproduire les conditions générales de vente accessibles sur le Site.

Prestations

Pêche Evasion propose des séances d'encadrement, d'accompagnement et de formation à la pêche de loisirs, dans le cadre d'activités sportives, physiques et de bien-être. Toute séance est assurée par l'Intervenant professionnel expérimenté et qualifié.

L'Intervenant assure la formation à la pêche sportive.

La durée d'une prestation est définie selon le choix du client parmi les formules proposées sur le site internet. Chaque prestation comprend :

- l'accueil
- le descriptif et briefing de sécurité
- l'équipement du matériel de sécurité individuel
- le transport sur zone de pêche
- l'acte et l'enseignement de la pêche de loisirs

Organisation et Planning

La réservation des séances s'effectue directement auprès du moniteur guide de pêche, qui fixe le lieu de rendez-vous. Dans le cas d'une séance collective, tous les participants doivent se rendre sur ce lieu de rendez-vous.

Retard, absence annulation et suspension

Les Clients sont tenus de respecter les horaires définis. Une fois réservée, une sortie ne peut pas être annulée et restera due. Elle peut toutefois être déplacée selon les disponibilités de l'Intervenant et uniquement si le report de séance est demandé par le Client au minimum 48h à l'avance. Tout retard du Client sera automatiquement décompté du temps de séance.

En cas de retard de l'Intervenant, celui-ci doit rattraper le temps perdu en fin de sortie.

Une sortie pêche peut être annulée par Pêche Evasion juste avant le début de la sortie en raison de mauvaises conditions météorologiques. En cas d'annulation, les Clients recevront un appel (ou, en l'absence de réponse, un SMS) et la séance sera reportée.

Pêche Evasion ne pourra être tenu responsable d'un retard d'exécution de la prestation en cas de force majeure : catastrophe atmosphérique, accident, panne... Dans cette hypothèse, le Client sera prévenu le plus rapidement possible et la séance sera reportée.

Condition physique

Le Client est tenu de se trouver dans une condition physique compatible avec la pratique de la pêche sportive. Le client affirme n'avoir aucune contre-indication médicale pour la pratique de la pêche de loisir. Le client autorise Pêche Evasion à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.

Pour les personnes ayant présenté les signes cliniques d'infection au Covid-19 ou ayant fait l'objet d'une détection virale par prélèvement, produire un Certificat médical d'Absence de contre-indication à la pratique de la pêche.

En aucun cas Pêche Evasion ne pourra être tenu responsable de :

- l'aggravation d'un symptôme non déclaré en raison des conditions de navigation (douleur dorsale, articulaire, lombalgie, sciatique...)
- l'apparition d'un phénomène allergique (au soleil, au sel) ou toute autre maladie ou sensibilité non déclarée au préalable

Règlement intérieur

Le Client doit porter une tenue adaptée à la pratique d'une activité nautique de plein air.

Concernant les prestations en bateau, le port du gilet est obligatoire pendant toute la durée de la prestation.

Le port de chaussures : les clients ont été avertis de porter des chaussures fermées afin de protéger leurs pieds. Il est donc fortement déconseillé de porter des claquettes ou toutes chaussures non ajustées et/ou ouvertes. Pour des raisons de sécurité, il est formellement **interdit d'introduire** à bord du bateau, des animaux, drogue et d'une manière générale, tout objet dangereux et tout article pyrotechnique, substances explosives, inflammables

ou volatiles, des signes et banderoles de toute taille de nature politique, idéologique, religieuse ou publicitaire. D'autre part, il est strictement interdit de jeter quoi que ce soit pendant l'animation pouvant nuire à l'environnement.

Le Client doit prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer sa santé et sa sécurité. Il doit également respecter les consignes de l'Intervenant en ce sens.

L'écourtement de la prestation pour urgence médicale, problème médical ou mal de mer ne donnera pas lieu à un remboursement de la prestation.

Toute demande de retour au port avant la fin d'une sortie en mer, formulée par une ou plusieurs personnes au sein d'un groupe divisé entre plusieurs personnes ne se connaissant pas, fera l'objet :

- d'une demande d'accord commun de tous les participants
- d'un dédommagement pour le supplément de consommation de carburant de Pêche Evasion si le reste du groupe souhaite une prolongation de la prestation, en compensation du temps perdu lors du retour au port. Pour les clients qui auront formulé le retour au port avant l'heure prévue, aucun remboursement ne sera appliqué.

La société Pêche Evasion se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute personne présentant des signes de mauvaise santé, d'intempérance ou encore désirant embarquer objets ou animaux susceptibles de nuisances.

Pêche Evasion peut, sans préavis ni indemnité, mettre fin au Contrat de tout Client dont l'attitude ou le comportement serait contraire aux bonnes mœurs, gênant, inacceptable ou dangereux.

Décharge de responsabilité : la société Pêche Evasion déclare se dégager de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages corporels sans aucune exceptions ni réserves, causé par le stagiaire ou par autrui, personnes, bateaux et généralement tous objets et biens quelconques rencontrés lors de l'animation.

Pêche Evasion ne pourra être tenu responsable de toute perte, dégradation ou submersion du matériel ou d'objets appartenant aux clients (nous conseillons à nos clients de mettre leurs objets sensibles dans des pochettes étanches).

Mineurs : si un adulte emmène ou confie un mineur à bord, il doit obligatoirement s'assurer qu'il soit bien en possession d'une autorisation du représentant légal ou qu'il soit lui-même le représentant légal. Le représentant légal autorise le mineur à participer à la prestation et approuve l'ensemble des articles des conditions générales de vente et du contrat signé lors des sorties bateau pour lui-même et le mineur.

Durée et maintien du Contrat

Le Contrat prend fin :

- lorsque toutes les séances ont été effectuées
- ou lorsque le délai pour effectuer les séances a expiré

En cas de réalisation partielle du Contrat, l'intégralité du prix reste due à Pêche Evasion, à moins que cette réalisation partielle résulte d'un acte ou d'une omission de Pêche Evasion.

Aucune cause de suspension ou résiliation du Contrat par le Client n'est admise, sauf en cas de force majeure : raison médicale ou accident. Dans ce cas, Pêche Evasion lui remboursera les frais qu'il aurait engagé pour des sorties qu'il ne pourra pas suivre.

Le Contrat n'est pas cessible par le Client sans accord préalable de Pêche Evasion.

Bon cadeau

La commande d'un bon cadeau est validée à réception du paiement de l'intégralité du montant dû par avance. Un bon cadeau est valable un an à partir de la date figurant sur ce dernier et aux dates d'ouverture de Pêche Evasion.

Réservation d'une date de prestation : le bon cadeau étant personnalisé, il n'est donc pas transmissible. Le bénéficiaire indiqué sur le bon devra prendre contact avec Pêche Evasion pour fixer la date. Un bon cadeau est non reconductible et non remboursable.

Tarifs et modalités de paiement

Le prix de la prestation est garanti pendant la durée du Contrat.

Les prix sont fixés en euros (€).

Le Client s'engage à payer Pêche Evasion dans le respect des dates et modalités de paiement indiquées dans le mail reçu ou sur le contrat signé à bord du bateau.

Une facture sera envoyée par mail à l'issue de la prestation.

Assurance et responsabilités

Pêche Evasion conseille à chaque Client de souscrire une assurance de dommage corporel liée à l'activité physique et sportive le couvrant pour sa propre intégrité physique.

Pêche Evasion a souscrit une assurance couvrant les dommages engageant sa responsabilité professionnelle.

La responsabilité de Pêche Evasion ne pourra être mise en cause qu'en cas de démonstration d'un lien de causalité entre une faute lourde commise par Pêche Evasion dans l'exécution du Contrat et le dommage subi par le Client.

La responsabilité de Pêche Evasion ne pourra notamment pas être recherchée :

- en cas d'accident résultant du non-respect par le Client des consignes de l'Intervenant
- en cas d'accident intervenant hors des séances ou conseils prodigués par l'Intervenant
- en cas de force majeure

Les dommages indirects (perte de revenus, perte de chance, manque à gagner, préjudice financier ou immatériel...) ne pourront pas faire l'objet d'une indemnisation de la part de Pêche Evasion.

Le Client sera responsable en cas de dégradation ou dommage matériel ou corporel résultant d'un acte volontaire ou involontaire de sa part.

Tout matériel cassé ou perdu par le Client (à l'exception des leurres) devra être remboursé par ce dernier à Pêche Evasion.

Le Client s'engage à garantir et prendre en charge les condamnations et frais de justice qui pourraient être encourus ou mis à la charge de Pêche Evasion en raison des fautes, manquements ou autres actes survenant du fait du Client.

Données personnelles

Lors de son inscription, le Client fournit des données personnelles obligatoires et nécessaires à l'inscription et à l'exécution de la prestation. Ces données pourront être utilisées à des fins de communication commerciale de la part de Pêche Evasion.

Le Client peut s'opposer au traitement des données le concernant. Il peut également s'opposer à l'utilisation de ses données personnelles à des fins de communication commerciale par courrier électronique, en utilisant le lien qui figure sur chaque message électronique envoyé.

L'opposition d'un Client à l'utilisation de ses données personnelles le prive de l'information relative aux offres commerciales de Pêche Evasion, de sociétés affiliées ou de partenaires.

Pêche Evasion peut réaliser des photographies et vidéos pendant les activités. Sauf avis contraire du Client lors de la signature du contrat, ces images pourront être utilisées dans les brochures, sur le site Internet et dans tous les documents faisant la promotion de l'activité.

Propriété intellectuelle

Tous les éléments du Site de Pêche Evasion sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques, le droit des brevets et plus généralement par tous droits de propriété intellectuelle. Ces éléments sont la propriété exclusive de Pêche Evasion ou de ses prestataires. Aucun élément du Site ne pourra être modifié, reproduit, copié, dupliqué, vendu, revendu, transmis, publié, communiqué, distribué, diffusé, représenté, stocké, utilisé, loué ou exploité de toute autre manière sans l'autorisation préalable écrite de Pêche Evasion.

Service clientèle

Pêche Evasion essaie de répondre dès que possible aux demandes de ses clients.

Pour toute demande, suggestion ou réclamation, le Client est invité à contacter :

- Pêche Evasion
7 Route de Bien y Vient
22370 Pléneuf Val André
Tél : 06 09 17 55 94 / evasion-22@orange.fr

Droit applicable et juridiction compétente

Tout litige relatif à l'interprétation et l'exécution du Contrat est soumis au droit français.

Tout différend relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution ou l'inexécution, l'interruption ou la résiliation du Contrat sera soumis à la médiation. Dans l'hypothèse d'un échec de la médiation, les différends seront portés devant les juridictions françaises compétentes.

Divers

Le fait pour Pêche Evasion de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une des clauses du Contrat, ne peut être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Les conditions générales de vente sont consultables sur ce Site et peuvent être modifiées à tout moment sans autre formalité que leur mise en ligne. Seule la dernière version sera applicable.